

OUVERTURE DÉCHETTERIE & POINTS PROPRES*

CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS :



Déchetterie intercommunale de Sousville et les points propres intercommunaux* restent ouverts conformément aux directives nationales.

*(Corps, La Salle en Bt, Laval dens, Valbonnais et La Motte d'Aveillans)

Dans le cadre du soutien à l'économie, nous accueillons tous les usagers, et les horaires d'ouverture ne changent pas.



Attention si l'accès aux particuliers n'est pas interdit, il reste règlementé notamment par l'attestation de déplacement.

PARTICULIERS

Conditions d'accès **particuliers** :

- Port du masque obligatoire, venir **sans enfant**, venir **sans animaux**,
- venir **accompagné seulement** en cas de besoin **pour le déchargement**,
- venir **avec ses propres outils** (pas de prêt d'outils de la collectivité)
- sur l'attestation de déplacement provisoire obligatoire, cocher la case « Convocation judiciaire ou administrative et **pour se rendre dans un service public** »

Conditions d'accès **professionnels** :

- sur présentation d'un **justificatif professionnel** en cours de validité (- 3 mois) (extrait Kbis, carte pro, ...)
- **Port du masque** obligatoire,
- **venir accompagné seulement** en cas de besoin **pour le déchargement**,
- venir **avec ses propres outils** (pas de prêt d'outils de la collectivité)
- sur l'attestation de déplacement provisoire obligatoire, cocher la case « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées »
- Accès en **poids lourd interdit**, véhicule autorisé 3.5t maxi

PROFESSIONNELS

L'épidémie ne sera vaincue que grâce à l'engagement et la responsabilité de chacun d'entre nous. Nous devons tous adopter de nouveaux comportements pour nous protéger et protéger ceux qui nous entourent.